

Prothèses auditives chez les plus âgés, la fin d'un tabou

En France, 4 millions de personnes présentent des problèmes d'audition nécessitant une aide auditive.

Longtemps associées à un sentiment de honte, les prothèses auditives sont aujourd'hui de plus en plus utilisées.

Depuis 2021, le marché bondit de 70 % par an en moyenne.

Il y a un an, Martine Gruère a compris qu'elle devenait sourde. « Ça a commencé avec la télévision que je n'entendais plus. Je ne cessais de demander à mon mari de mettre le son plus fort, et il me répondait que ça allait déranger tous les voisins. Ensuite je me suis rendu compte que je le faisais répéter beaucoup, que je n'arrivais plus à percevoir tous les sons dans la rue... », se souvient la vice-présidente de l'association Old'Up.

Comme les deux tiers des plus de 65 ans, Martine Gruère est concernée par une déficience auditive. Âgée à l'époque de 77 ans, elle n'a pas hésité. Après un rendez-vous avec un oto-rhino-laryngologiste (ORL), elle s'est rendue chez l'audioprothésiste le plus proche de chez elle pour se faire appareiller.

Depuis la mise en place du « 100 % santé » en 2021, certaines prothèses auditives sont entièrement prises en charge par l'assurance-maladie. Une aide bienvenue pour les malentendants puisque le coût moyen d'une prothèse s'élève à 1 500 € par oreille. En 2021, le marché a bondi de 85 % et n'a pas rechuté depuis.

« Il y a un changement psychologique à partir du moment où c'est remboursé. Auparavant, ceux qui ne voulaient pas s'appareiller, qui trouvaient que ça faisait vieux et que ce n'était pas utile prenaient comme argument le fait que, si la Sécurité sociale ne remboursait pas ces appareils, c'est qu'ils n'étaient pas vraiment efficaces. Aujourd'hui ça ne marche plus », explique Brice Jantzem, président du Syndicat des audioprothésistes.

Il déplore cependant une conséquence négative : la multiplication des arnaques. En 2023, l'assurance-maladie chiffrait la fraude liée à ces pratiques illégales à 20 millions d'euros, les personnes âgées étant la cible préférée des charlatans. Brice Jantzem rappelle que seuls les audioprothésistes avec un diplôme d'État ont le droit de vendre les appareils et uniquement avec une ordon-



Plus discrètes, esthétiques et performantes, les prothèses auditives ne cessent de se perfectionner.

Peak Stock/Getty Images

nance signée par un ORL. Son syndicat espère une meilleure régulation de la part des pouvoirs publics.

L'un des points positifs de l'évolution du marché reste que, depuis quelques années, les prothèses ne cessent de se perfectionner. « L'enjeu à l'appareillage s'est longtemps expliqué parce que les patients s'imaginaient une prothèse très grosse, inesthétique. Aujourd'hui elles sont de plus en plus fines, voire invisibles, et sont très performantes », constate Mathilde Puechmaille, ORL au CHU de Clermont-Ferrand. La spécialiste se réjouit que cela permette aux patients de s'appareiller plus tôt, même avec une perte d'audition légère. « Une surdité installée augmente de manière non négligeable le risque de démence. C'est un cercle vicieux parce que le déclin cognitif favorise l'isolement social, et ainsi de suite », explique-t-elle.

La médecine conseille à ses patients de porter la prothèse tous

La mise en place du « 100 % santé » en 2021 a permis d'aider les malentendants à s'équiper, puisque le coût moyen d'une prothèse s'élève à 1 500 € par oreille.

les jours afin que le cerveau s'habitue. « J'ai essayé, mais franchement je n'y arrive pas du tout », témoigne Martine Gruère. À chaque fois que je vais à une réunion ou que je rencontre beaucoup de gens je la mets avec plaisir, mais dès que c'est fini je l'enlève. »

Ne pas entendre l'arrange parfois, avoue-t-elle. « J'ai eu pendant

lions l'étaient à la fin 2023.

L'âge moyen des personnes appareillées s'élève à 72 ans. Les trois quarts de ceux qui portent une aide auditive ont plus de 65 ans.

La surdité et les acouphènes sont au deuxième rang de la préoccupation des Français après les AVC, selon l'Ifop. Cela concerne toutes les tranches d'âge.

plusieurs jours chez moi ma petite-fille de 13 ans qui adore bavarder et, sans mes prothèses, je ne comprenais pas tellement ce qu'elle me racontait mais il suffisait que j'acquiesce en souriant et elle était très contente. » Mais, c'est aussi et surtout car le bruit « l'agace terriblement » lorsqu'elle porte ses « oreilles » qu'elle les enlève. « J'entends tout, il n'y a plus de sélection ! »

Pour son amie Marie-Claire Chain, elle aussi membre d'Old'Up, c'est parce que ses appareils sont mal réglés. À cause d'une perte d'audition à 55 ans, elle est devenue experte sur ces questions et conseille d'ailleurs un grand nombre de membres de l'association pour mieux utiliser leurs prothèses. « Avant d'en arriver là, je dis d'abord à ceux qui n'assument pas de perdre l'ouïe de le faire : dès qu'on entend moins bien la radio, le son des voitures, les gens qui parlent derrière nous, il faut aller consulter », insiste-t-elle.

Marie-Claire Chain a 10 programmes sur ses appareils, un pour la musique, un pour le restaurant, un pour les appels... « Je les règle sur mon smartphone, en fonction des voix, des sons, des endroits où je vais. Ce n'est pas évident mais ça s'apprend. Je tiens toutefois à prévenir, ajoute-t-elle, l'appareillage ne résout pas tout. On perdra forcément des choses, des conversations pendant les réunions de famille. C'est normal, c'est un renoncement, tout âge a ses plaisirs. »

Esther Serrajordia

essentiel

Prisons — 80 792 détenus en France au 1^{er} décembre, nouveau record

Au 1^{er} décembre, 80 792 personnes étaient détenues en France, un nouveau record, pour 62 404 places, selon des chiffres mis en ligne mardi 31 janvier par le ministère de la justice. La densité carcérale globale était de 129,5 % au 1^{er} décembre, atteignant ou dépassant 200 % dans une quinzaine d'établissements ou quartiers pénitentiaires, et contrignant 4 255 détenus à dormir sur des matelas au sol.

Nouvel An Un bilan « trop lourd » selon Bruno Retailleau

La nuit de la Saint-Sylvestre a donné lieu à « 984 véhicules incendiés », « 420 interpellations » et « 310 gardes à vue », notamment après des tirs de mortiers visant les forces de l'ordre, a annoncé dans un communiqué, mercredi 1^{er} janvier, le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau. Des chiffres en hausse par rapport à l'année dernière (380 interpellations et 745 véhicules brûlés), malgré la mobilisation de 90 000 policiers et gendarmes. « Nous n'avons pas le droit de nous résoudre à ce décompte annuel, toujours trop lourd », écrit le ministre, qui dénonce une « violence gratuite et endémique » nécessitant une « réponse judiciaire » « à la hauteur ».

Gouvernement — La santé « n'est pas à sa juste place », selon Frédéric Valletoux

L'ex-ministre de la santé Frédéric Valletoux a estimé, jeudi 2 décembre sur TF1, que la hiérarchie du gouvernement Bayrou « ne met pas à sa juste place le sujet majeur de la santé et de l'accès aux soins ». Son ancien portefeuille, détenu par Yannick Neudier, est placé au 21^e rang protocolaire, sous la tutelle de Catherine Vautrin qui se trouve à la tête d'un grand ministère regroupant aussi le travail, les solidarités et les familles. « L'avoir mis à un niveau si bas (...) c'est même presque du mépris », a fustigé le député Horizons.

sur la-croix.com
Tabac : la cigarette bannie des rues de Milan, une interdiction possible en France ?